

317878-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'ingénierie autoroutière – Autoroute A28 – Création d'un écopont à Sainte-Jamme-sur-Sarthe – Prestations de maîtrise d'œuvre principale et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en phases conception et réalisation

OJ S 89/2026 08/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: COFIROUTE

Adresse électronique: marches.cofiroute@vinci-autoroutes.com

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Autoroute A28 – Création d'un écopont à Sainte-Jamme-sur-Sarthe – Prestations de maîtrise d'œuvre principale et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en phases conception et réalisation

Description: Ce projet consiste en la création d'un écopont sur l'autoroute A28, aux alentours du PR123, sur la commune de Sainte-Jamme-sur-Sarthe. L'ouvrage, franchissant une autoroute à 2x2 voies, sera d'une largeur utile de 25 mètres et comprendra des aménagements de génie écologique dans le but de recréer un milieu naturel et sécurisant pour inciter les animaux à emprunter l'écopont. Le marché consiste à réaliser les missions de maîtrise d'œuvre principale, de procédures réglementaires permettant l'obtention des autorisations administratives et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, en phases conception et réalisation.

Identifiant de la procédure: 920a766f-bfc1-4c6e-95ae-3ba613360b1e

Identifiant interne: Autoroute A28 - Ecopont St Jamme

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71311220 Services d'ingénierie autoroutière

Nomenclature complémentaire (cpv): 71311210 Services de conseil en matière d'autoroutes

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Informations complémentaires: Réseau COFIROUTE

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: La procédure étant totalement dématérialisée, les candidats devront déposer leurs plis OBLIGATOIREMENT par voie électronique et uniquement au

travers de la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://cofiroute-consultations.safetender.com> avant la date limite de dépôt fixée au IV.2.2 du présent avis. Aucun dépôt papier n'est autorisé et aucune transmission en dehors de la plateforme de dématérialisation dont l'adresse reprise ci-avant ne sera acceptée. Les dossiers déposés devront respecter la hiérarchisation des pièces demandées. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de cette plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de la plateforme. Les candidats devront s'identifier sur le site de dématérialisation en indiquant notamment une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Les modalités de présentation et de transmission des plis sont définies au règlement de la consultation. En cas de besoin, le candidat est prié de bien vouloir contacter le support de notre plateforme de dématérialisation au 0825001326 de 9h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi ou à l'adresse suivante : support@safetender.com. Les pièces accompagnant le dossier de candidature et l'offre, rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française. Durée du marché : 60 mois. A titre indicatif, démarrage prévisible au premier trimestre 2027. Forme juridique de l'attributaire : Le marché sera attribué soit à un opérateur économique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché.. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché et ne peut signer plus d'une offre. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. La présente consultation est passée en appel d'offres restreint, seules les candidatures déclarées recevables se verront communiquer le Dossier de Consultation des Entreprises.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Autoroute A28 – Création d'un écopont à Sainte-Jamme-sur-Sarthe – Prestations de maîtrise d'œuvre principale et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en phases conception et réalisation

Description: Les prestations objet du marché concernent les missions de maîtrise d'œuvre principale en phase conception et en phase réalisation, d'obtention d'autorisations

administratives et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La mission de maîtrise d'œuvre comprend notamment, au sens de la loi MOP et de ses textes d'applications : APRO, AVP, PRO, ACT, VISA, DET, OPC, AOR, SYN, GPA. La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprend notamment : - Le management, la planification et l'organisation de la mission en phases conception et réalisation, - La production et le suivi d'études complémentaires nécessaires à l'élaboration des dossiers techniques et réglementaires, - La production des dossiers réglementaires (étude au cas par cas, police de l'eau, dossier CNPN, archéologie, etc.) et la participation aux procédures administratives. L'attributaire du marché aura un rôle de maître d'œuvre principal et assurera à ce titre la coordination de tous les prestataires complémentaires. Un système de gestion des risques et de suivi des coûts et des délais devra obligatoirement être mis en place. Le candidat devra obligatoirement comprendre des spécialistes de tous les volets de l'opération tels que cités. Le détail exhaustif des missions confiées sera précisé dans le dossier de consultation des entreprises, transmis en phase offres.

Identifiant interne: Autoroutes A28 - Prestations de MOE et d'AMO_ Ecopont St Jamme

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71320000 Services de conception technique

Nomenclature complémentaire (cpv): 71541000 Services de gestion de projets de construction , 90711000 Évaluation de l'impact sur l'environnement autre que pour la construction, 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement, 71311300 Services de conseil en matière d'infrastructure, 71520000 Services de conduite des travaux

Options:

Description des options: Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Sarthe (FRG04)

Pays: France

Informations complémentaires: Départements de la Sarthe (72)

5.1.3. Durée estimée

Durée: 60 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : —

Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. — Les attestations d'assurances

responsabilités civiles et travaux. — Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: — Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: — Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen : • Qualifications OPQIBI : 1822 (Maîtrise d'oeuvre de voies routières ou de pistes d'aérodromes) ou équivalent, 0303 (Planification-coordination des études) 0331 (Direction de l'Exécution des Travaux) ou équivalent Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portants sur des travaux ou services de même nature à ceux demandés pour obtenir la ou les qualification(s) professionnelle(s) ci-dessus. Le dossier de référence devra être soutenu par des attestations de bonne exécution du destinataire pour les prestations les plus importantes (certificats de capacité) ou à défaut pas une déclaration de l'opérateur économique. — Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. — Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Présentation d'une liste de références de services exécutés de même nature sur infrastructure routière à fortes contraintes d'exploitation au cours des 5 dernières années appuyées d'attestations de bonne exécution signées du destinataire (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun, ce mandataire devra être solidaire à l'attribution du marché. Ainsi, l'entreprise désignée comme étant ce mandataire doit avoir les capacités économique et financières pour assurer cette solidarité. A défaut, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement si ce dernier s'avère avoir les capacités pour être mandataire solidaire. En cas de refus du groupement candidat ou si aucun membre n'a la capacité pour être mandataire solidaire, le maître d'ouvrage pourra écarter le groupement. Les candidats complètent le tableau des références conforme au modèle téléchargeable sur le site : <https://cofiroute-consultations.safetender.com/> sous la rubrique correspondant à la présente consultation. Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. NOTA : Pour justifier de ses capacités, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier, compte tenu de la part de marché qui relèverait de ce(s) opérateur(s) économique(s), (i) des capacités de ce ou ces opérateurs économiques conformément à la rubrique III.1.) et (ii) du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs

économiques, quelle qu'en soit la forme et la solidarité, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire, que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Les renseignements demandés en III.1 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis et signés respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 5

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://consultations-cofiroute.safetender.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://consultations-cofiroute.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 09/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Nanterre

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: COFIROUTE

Numéro d'enregistrement: 55211589100426

Département: DMO / Cellule Marchés

Adresse postale: 1973 boulevard de la Défense – Bâtiment Hydra – CS 10268

Ville: NANTERRE Cedex

Code postal: 92757

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: Direction de la Maîtrise d'ouvrage – Cellule Marchés

Adresse électronique: marches.cofiroute@vinci-autoroutes.com

Téléphone: 01 57 98 76 00

Télécopieur: 00 00 00 00 00

Adresse internet: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://cofiroute-consultations.safetender.com/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Numéro d'enregistrement: 177 801 115 00151

Adresse postale: 179-191 AVENUE JOLIOT CURIE

Ville: NANTERRE CEDEX

Code postal: 92020

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Adresse électronique: tj-nanterre@justice.fr

Téléphone: 01 40 97 10 10

Télécopieur: 01 47 24 31 61

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 5384f290-11ac-4c13-9829-b5cdb3f5bf78 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 06/05/2026 19:03:05 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 317878-2026

Numéro de publication au JO S: 89/2026

Date de publication: 08/05/2026